



TEJEDOR

- 1897 NAISSANCE DE JOSE TEJEDOR A YATOVA ,PROVINCE DE VALENCE
- 1919 PREMIER PROCES POUR VOLS A ST PONS
- 1920 ARRETE D'EXPULSION
- 1921 SAINT NAZAIRE : 3 MOIS POUR VOLS ET NON RESPECT DE L'ARRETE
- 1922 BOIS DE MALIBERT BABEAU: 6 MOIS VOL ET ARME PROHIBEE
- 1923 CAZO ST CHINIAN :IL Y TRAVAILLE COMME JOURNALIER
- 1925 ARRETE A NARBONNE
- 1927 BEZIERS : 3 MOIS POUR VAGABONDAGE
- 1928 TOUT LE NW DE L'HERAULT DE CESSRAS A LODEVE
ANTONIO SON COMPLICE DEVOILE SA CACHETTE A ST NAZAIRE
- 1929 FUITE EN ESPAGNE A BARCELONE
- 1930 GROTTTE DE POUSSAROU : CADAVRE ARME ,ON PENSE A TEJEDOR



- 1931 CESSENON ;TEJEDOR EST ARRETE A LA RUCHE DU MIDI
- 1933 TEJEDOR EST COMDAMNE A 20 ANS DE TRAVAUX FORCES
- 1935 PENITENCIER DE ST MARTIN DE RE PUIS EMBARQUEMENT SUR
LA MARTIERE A DESTINATION DE MARONI A LA GUYANE
- 1939 DECES DE JOSE TEJEDOR « AUX ILES » OU L'ON INTERNAIT LES
FORTES TETES

*D'APRES « TEJEDOR UN HOMME UN PAYS UNE EPOQUE ARTS ET TRADITIONS RURALES ODAC
MONTPELLIER 1985*

Extrait du journal le Petit Méridional 20 Février 1932

Article sur le procès de Tégedor
petit Méridional
Du 20 Février 1932

Les cambriolages de la région de Saint-Pons

Tejedor reconnaît y avoir participé
Il avoue, de plus, en avoir commis
450 autres

Les cambriolages de la région de Saint-Pons

Tejedor reconnaît y avoir participé
Il avoue, de plus, en avoir commis
450 autres

Montpellier, 19 février
On se souvient des nombreux cambriolages commis dans la région de Saint-Pons-Lodève par les nommés Antonio Alphonse et José Tejedor.

Les deux malfaiteurs avaient opéré notamment à Boisset, Rieussec, Cessero, Saint-Julien, Mons, Olargues, Cabrerolles, Roquebrun, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Ceilhes, Clermont-Hérault, Lodève, Salasc. On leur reprochait, au total, 25 cambriolages.

Antonio fut tout d'abord arrêté et condamné par la Cour d'Assises de l'Hérault, le 31 janvier 1930, à 8 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour. Quant à Tejedor, condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés, après avoir passé pour mort, il fut arrêté, il y a quelques mois, alors qu'il allait s'approvisionner dans une boucherie.

Avant de le juger contradictoirement, la Chambre des mises en accusation ordonne un supplément d'information, car le redoutable malfaiteur n'avait jamais été interrogé sur les faits qu'on lui reproche.

M. de Comte, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a commencé, hier, son interrogatoire qu'il poursuivra demain.

Non seulement Tejedor a reconnu avoir participé avec Antonio à la plupart des cambriolages commis dans la région Lodève-Saint-Pons, mais il s'est encore avoué coupable de 150 vols environ, commis au préjudice de charbonniers travaillant sur la montagne.

Il s'agit là, semble-t-il, de petits larcins, tandis que la plupart des cambriolages déjà instruits portaient sur des objets de valeur.

Dans la caverne où Antonio et Tejedor se cachaient, on découvrit, en effet, de nombreux objets de toutes sortes.

Dès l'arrestation de son compagnon, Tejedor, qui avait pu alors échapper aux recherches, s'était monté une maisonnette en pierres sèches, dans le bois, en un endroit particulièrement caché et qu'on découvrit après d'incessantes recherches.

Il avait construit une cheminée, dont la fumée s'échappait par une conduite souterraine, loin de la maisonnette. Cette précaution n'avait qu'un but : ne pas attirer l'attention des chasseurs ou... des gendarmes et gardes forestiers sur cette habitation incondue.

Avec des branches d'arbres, le bandit s'était confectionné un lit et son matelas se composait de feuillages.

Enfin, pour se mettre à l'abri du froid, l'entrée était très étroite et le passage, donnant accès dans la maisonnette, établi en zigzag.

Dans cette habitation on découvrit également des objets provenant de cambriolages. L'arrestation de Tejedor, après celle d'Antonio, a mis fin aux exploits de ces deux malfaiteurs qui terrorisaient la région.

Montpellier, 19 février On se souvient des nombreux cambriolages commis dans la région de Saint Pons Lodève par les nommés Antonio Alphonse et José Tejedor.

Les deux malfaiteurs avaient opéré, notamment à Boisset, Rieussec, Cessero, Saint-Julien, Mons, Olargues, Cabrerolles, Roquebrun, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Ceilhes, Clermont l'Hérault, Lodève, Salasc. On leur reprochait, au total, 25 cambriolages.

Antonio fut tout d'abord arrêté et condamné par la Cour d'Assises de l'Hérault, le 31 janvier 1930, à 8 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour. Quant à Tégedor, condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés, après avoir passé pour mort, il fut arrêté, il y a quelques mois, alors qu'il allait s'approvisionner dans une boucherie.

Avant de le juger contradictoirement, Chambre des mises en accusation ordonne un supplément d'information, car le redoutable malfaiteur n'avait jamais été interrogé sur les faits qu'on lui reproche.

M. de Comte, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a commencé, hier, son interrogatoire qu'il poursuivra demain.

Non seulement Tejedor a reconnu avoir participé avec Antonio à la plupart des cambriolages commis dans la région Lodève Saint-Pons, mais il s'est encore avoué coupable de 150 vols environ, commis au préjudice de charbonniers travaillant sur la montagne.

Il s'agit là, semble-t-il, de petits larcins, tandis que la plupart des cambriolages déjà instruits (portaient sur des objets de valeur. Dans la caverne où Antonio et Tejedor se cachaient, on découvrit, en effet, de nombreux objets de toutes sortes.

Dès l'arrestation de son compagnon, Tégedor, qui avait pu alors échapper aux recherches, s'était monté une maisonnette en pierres sèches, dans le bois, en un endroit particulièrement caché et qu'on découvrit après «incessantes recherches,

Il avait construit une cheminée, dont la fumée s'échappait par une conduite souterraine, loin de la maisonnette. Cette précaution n'avait qu'un but : ne pas attirer l'attention des chasseurs ou... des gendarmes ou gardes forestiers sur cette habitation incondue.

Avec des branches d'arbres, le bandit, s'était confectionné un lit et son matelas se composait de feuillages.

Enfin, pour se mettre à l'abri du froid, l'entrée était très étroite et le passage, donnant accès dans la maisonnette, établi en zigzag. Dans cette habitation on découvrit également des objets provenant de cambriolages, arrestation de Tejedor, après celle d'Antonio, a mis fin aux exploits de ces deux malfaiteurs qui terrorisaient la région.